

COMMUNE DE LA TUILLIERE

Séance du vendredi 18 décembre 2020

Date de la convocation: 14/12/2020

Membres en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mille vingt et le dix-huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Thomas SIETTEL,
Présents : Thomas SIETTEL, Christine GARDES, Stéphane GOUTORBE, René ROCLE, Jean-Paul BLACHON, Béatrice DUBOST, Fabrice DUCREUX, Maxime DUFOUR, Marc LASSAIGNE, Joëlle LASSAKEUR
Représentés :
Excusés : Philippe BOUTTE
Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul BLACHON

DE_067_2020 - Objet : VŒU ADRESSE AU PRESIDENT DE REGION POUR LA REOUVERTURE DE LA VOIE FERROVIAIRE ENTRE BOEN ET THIERS.

Monsieur le Maire expose :

- La mobilisation pour la réouverture du tronçon de ligne ferroviaire Thiers-Boën, composante essentielle de la liaison Lyon, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand en stand by depuis 2016, s'organise face un déclassement possible de la voie en 2021. Après avoir décidé la mise en place d'un collectif, le 25 septembre, en mairie de Noirétable, les défenseurs de la liaison se sont à nouveau réunis, le 10 octobre, à la Maison du Pont à Celles-sur-Durolle, pour la constitution de ce collectif. Une vingtaine de personnes le composent, parmi lesquelles des associations, des élus et des citoyens.

Monsieur le Maire propose :

- D'adopter le vœu suivant afin de maintenir la vitalité de notre territoire sachant que la gare de Noirétable se situe à 15 mn de La Tuillière, que le réchauffement climatique impose une mobilité durable et que le télétravail amène de nouveaux utilisateurs de ce type d'infrastructure :

« Pour la réouverture de la section « BOEN - THIERS » afin de rétablir la continuité interurbaine ferroviaire « LYON - SAINT-ETIENNE – THIERS - CLERMONT-FERRAND » et maintenir la vitalité du territoire ».

Monsieur le Président de Région,

Pendant 143 ans, le tronçon Boën-sur-Lignon / Thiers a fait la preuve de son intérêt. Reliant les grandes villes de cet espace devenu notre Région AURA, que sont Lyon, Saint-Etienne, Thiers et Clermont-Ferrand, cette ligne a toujours eu une haute importance dans le maillage du territoire.

A l'heure où les nécessités écologiques se font jours et où le besoin de penser autrement notre mobilité est de plus en plus présent dans les débats, il nous apparaît impensable que cette continuité ferroviaire ne soit pas respectée dans le contexte où une réflexion est engagée au niveau national pour favoriser la mobilité durable, respectueuse de notre planète !

SOUS PREFECTURE DE ROANNE
Date de réception de l'AR: 06/01/2021
042-214203143-20201218-DE_067_2020-DE

Cette situation s'avèrerait être un non-sens à l'heure où l'Etat affirme vouloir favoriser aussi le fret ferroviaire au-delà du transport des voyageurs.

C'est d'ailleurs dans ce contexte que dans le cadre du challenge mobilité de la région Auvergne Rhône-Alpes, vous avez à juste titre invité élus et habitants à échanger autour des besoins de mobilité....Ainsi est remontée la nécessité de ré-ouvrir cette transversale la plus courte en reliant les 3 métropoles « LYON-Saint ETIENNE-CLERMONT » et qui permettrait de diviser par 2 les coûts de transport des marchandises et des usagers.

La discontinuité de cette ligne sonnerait sinon comme une rupture volontaire et exprimerait une forme de mépris incompatible avec nos principes républicains vis-à-vis de territoires ruraux qui se sentiraient ainsi abandonnés ! Ce mépris, doublé d'une incohérence incompatible avec certaines affirmations politiques en haut lieu, serait d'autant plus inacceptable que l'infrastructure est bien là, et mérite au plus vite un entretien volontairement oublié depuis plusieurs années.

Aussi, Monsieur le Président de Région, nous vous demandons que soient rapidement envisagée la réouverture de ce maillon ferroviaire « BOEN-THIERS », si importante pour la vitalité du territoire concerné et le maillage interurbain de notre grande Région AURA. »

le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'adopter le vœu exposé ci-dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
suivant visa ci-dessous.

Ont signé au registre tous les membres présents,
La Tuilière, le 06 janvier 2021

Thomas Siettel, Maire

